MIL DEL'ABONTEMENT. men un bla Hayer Appoinces. Michael 26 A. West Mon 7 w PRIX DES INSERTIONS.

b premières lignes 1 fl. 50, timbre

Aprie et 10 ets. par ligne en sus.

BUREAU DE LA RÉDACT à La Haye, Lage Wiewweir derrière le Prinsecraonie Room Cher M. Von Weelden, Cibraire,

Spui, à La Haye. Les lettres et paquets doivent envoyés à la direction france de port.

LA HAYE 5 Août.

La Reine et S. A. R. le prince Alexandre des Pays-Bas minés, avant-hier après-midi, en cette résidence, de de Seestdyk.

AA. RR. 16 prince et la princesse Frédéric des Payssont revenus hier au soir, à 7 heures, de leur voyage en Prusse.

Manhier au soir est arrivée joi la nouvelle de l'heureuse rande-Duchesse de Saxe-Eisenach, qui, dans la nuit du 1er au 2 de ce mois à e jour à un prince. L'état de l'auguste accouchée at du

purd'hui a été célébré en vette résidence le 16me anniire de S. A. R. la princesse Louise, fille de S. A. R. le Mans les principales rues de la ville; à midi il y a eu une deltentes les troupes de la garnison anche de la subdivi

🤽 R. le prince Georges de Prusse, voyageant sous le nom du **de Theclenbourg , est arrivé avant-hier en cette ville.**

Exc. le comte de Nesselrode, ministre des affaires étrangè-Russie a quitté, cette résidence avant-hier à 2 heures de pour se rendre à Rotterdam, où ce diplomate s'est eme pour Londres.

William: James Montague, Lange a été nommé consul adais à New-Castle, Upon Tyne, en remplacement de M. ili dácédé; et a representation de la company

registres de l'état civil de La Haye constatent pour le pjuillet dernier.

naissances dont 78 du sexe masc. et 85 du sexe fem. 25 cas de décrés 65 » 60 . 52 mariages.

direction du chemin de fer vient de publier un état constait le nombre des voyageurs et le montant des recettes, pen-Mant le mois de juillet 1844.

Départ de	Nombre de voyageurs,	Produit.
haterdam.	26,900	fl. 25,577.46
den de la companya de	21,204	13,657.45
	11,085	7,738.36
Maye	16,817	21,530.201
Talfweg.	399	146.15
Gil gelenzang	1,115	759.95
Milegommerbeek	71	43.90
L. College Durco	1,001	6 38.55
Gizenbrug	775	577.75
Varmond. Voorschoten Vieuw-Oo t-Einde.	580	373.30
*Oorschoten	690	483.25
『智能・野食養養養」。 いいかい せいたいきゅう ファット はたいほりょうしゃ	217	170.10
Martin Harren	89,854	fl. 71,696.42;
Total.	294, 271	266,512.391
na commistratal général	375,125	fl. 338,208.82

Nouvelles des Indes-néerlandaises. 🐖

Les dernières nouvelles des Indes-Orientales noerlandaises at du 30 avril de par On apprend que les pirates se montrent nouveau, surtont dans les éaux des îles des Molucques. Une de l'étisière n'éerlandaise avait été attaquée, près de Ternate, par parsaitement justifiable; elle est tout-à-sait conforme, en prinlatimens de pirates, mais l'équipage de la croisière les

força à prendre le large avec perte; ces corsaires ont enlevé plusieurs individus sur la côte de la résidence de Menado.

Quarante pirogues de corsaires ont été vues dans les environs de Sunda; on pense que ces pirates ont feur repaire sur la côte nord-ouest de Sumatra.

Il paraît que les pirates de Mangindamo veulent prendre leur revanche de l'échec que leur à la tessuyer la marine néerlandaise; on assure qu'ils ont le projet de réunir sous Celebs tons leurs bâtimens, au nombre de deux deuts, et de s'emparer à tout prix du bateau à vapeur qui leur a fait éprouver une si grande perte; ils sont tous, dit-on, resolus à raincre ou à périr.

te contre amiral Machielson, commandant des formandant aux Indes, ayant reçu cette nouvelle, a est subdrette fimmediatement à bord du pyroscaphe royal le Phænix, pour se rendre en personnes à Macassar.

La cour de justice de Batavia s'est occupé du cas de traite d'esclaves. Dont nous avons fait mention dans notre numéro du 1º juin dernier. Le capitaine du navire portugais Margarida, F. A. d'Aquino, convaincu et déclaré coupable d'avoir pratique la traite, a été condamné à un emprisonnement de cinq ans et au bannissement du territoire des Indes-Néerlandaises pendant la durée de vingt ans.

Les nouvelles de nos possessions aux Indes-Orientales sont en général très-favorables.

S'il en f ut croire les journaux de Madrid, le prince de Joinville aurait ouvert, le 24 juillet, le feu contre la place de Tanger.

Le Moniteur belge publie l'erratum suivant qui se rapporte à son numéro 207 du 25 juillet 1844, 4° page, arrêté royal fixant le tarif sur les tabaes. (Voir le Journal de La Haye du 28 juillet.)

. A'l'article « Tabacs en feuilles et en rouleaux , de Portorico, de Havane, de Colombie, de St.-Domingue, des Grandes-. Indes et d'Orénoque » supprimez les mots : « De St.-Bomingue et des Grandes-Indes » et ajoutes, immédiatement après, un nouvel article comme suit:

Idem de St - Domingue et des Grandes - Indes.

Directement du pays de production, 100 kil., 12 fr. 50 c. D'ailleurs. 100 kil. Article . Tabacs en carottes, etc. . Le droit de sortie est de 010c. Au lieu de .0 05 c. »

Ouestion de Taiti. LA PRESSE FRANÇAISE.

Noici ce qu'on lit dans le Journal des Débuts au sujet des événemens qui se sont passés aux îles de la Société :

Nous publions plus bas une correspondance fort longue que le Times a reçue d'un officier anglais qui se trouvait en rade de Taïti lors des événemens dont on vient de recevoir la nouvelle.(1) Nous n'avons pas besoin de faire observer que dans ce récit les faits sont nécessairement présentés sous un jour très-partial, et le Times se défend lui-même d'accepter entièrement les impressions naturellement très-exclusives de son correspondant. Il est à regretter que le journal anglais n'ait pas montre autant de réserve qu'il en annonçait, et qu'il ait commenté cette correspondance dans des termes très-indiscrets, pour ne pas dire plus. Nous ferons aussi remarquer que tous les autres journaux anglais se taisent aujourd'hui sur ce point. Nous ne savons si ce "silence sera de longue durée; mais, dans tous les cas, nous croyons qu'on ne gagnera rien à le rompre, car la conduite attribuce aux autorites françaises de Taïti n'a rien qui ne soit

(1) Voir le Journal de La Haye d'hier.

cipe, au droit des gens et au droit international. Nous disons en principe, car avec les renseignemens imparfaits qui nous sont paryenus, nous ne pouvons encore savoir si les autorités francaises that ou n'ont pas apporté trop de précipitation dans l'exercice de leur droit. Mais le droit en lui-même ne nous paraît pas contestable. Le journal anglais a basé toute son agu-mentation sur une erreur palpable. Il a raisonne dadel hypo-thèse que le commandant français agissait en vertu du divoit de protectorat. Or il y avait, à cette époque, aux îles de la Societé, tout antre chose que le protectorat, il y avait la possession, la sonveraigeté de la France. Ainsi que nous l'avens dit hier, au moment où se sont passés les evenemes dont l'align, le enti-taine Brust avait les fontitions, non plus de commissaire royal auprès de la reme de l'alignes de gouverneur d'une posses-sion française. Avec le protectorat, il avait déjà le contrôle des relations exterieures, avec la sollveraineth, il avait pris le dvoit de police intérieure, le divit de gouvernement. Nous adjustions autant et plus que qui que ce sont la qualité d'inviolante des agens étrangers; mais ces agens sont tenus les premiers, et avant tout le monde, de respecter les lois du pays où ils resident. En supposant donc que M. Prichard eut conserve ses fonctions de consul, nous ne saurions pour cela lui reconnaître le droit de couvrir de son caractère inviolable des intrigues et des desseins d'insurrection contre l'autorité locale.

Mais il y a plus. Si nous sommes bien informes, et nons croyons l'être, le reverend M. Pritchard n'avait plus, à cotte énque, sa qualité de consul. Après avoir proteste, comme l'établissement de la soufaitement en droit de le faire, contre l'établissement de la souveraine é française à Taïti, il avait abdique ses sonctions, et avait cesse toutes relations officielles avec les autorités françaises. M. Pritchard n'était donc plus qu'un simple résident étranger, soumis, comme tel, à la loi commune. Il a sans doute eru qu'il aurait, comme simple résident et comme paissionnaire méthodiste, plus de facilités pour organiser une résistance en règle contre l'établissement de la demination française. Il a porte la peine de son indiscretion ; c'est la cheux nous lui, mais cela n'en est pas moins parfaitement légal. Les possessions de la reine de Taïti étaient, à ce moment, des possessions l'aucaises; le commandant français y exerçait, jusqu'à nouvel or ire, la souveraineté; et toutes les mesures prises par lui pour le gouvernement intérieur des iles étaient la conseguence légitime et

naturelle de la prise de possession.

ment en cherchant à disculper M. Pritchard des intentions malveillantes qui ont, à ce qu'il paraît, nécessité les mesures coërcitives prises contre lui. Le mut ces faits qu'il cet, mécamire d'éclaireir. M. le ministre des affaires étenques et la distribute des affaires étenques et la distribute des affaires et en par la contre le gouvernement, n'auxil par affaire des contre la co reçu des rapports assez complets pour que des explications pabliques pussent être données sur ce point. Nous ne pouvons, comme de juste, en savoir plus long que le gouvernement. Mais on nous fera difficilement croire que M. Pritchard se soit maintenu dans une inaction et dans une réserve dont toute sa comduite antérieure ne saurait justifier la supposition. Les ordonnances sévères portées nar les autorités françaises pour la police intérieure de l'île montrent suffisamment qu'un projet d'insurrection régulière était organisé, contre la domination nonvelle. La lettre de la reine Pomaré, très-légitimement saisic par le commandant français, et dans laquelle la souveraine, provisoirement déposée, promettait à ses anciens sujets le secours de la Grande-Bretagne, trahit assez son origine. La reine de Taïti n'a pas appris la Bible d'inspiration, et ce n'est sans deute pas de son propre mouvement qu'elle se comparait à Exécutel. « Nous n'avons pas envie, dit le Times, de justifier tous les actes

leton du Journal de La Haye. 5-6 Août 1844.

SECOND VOLUME.

Les Étrangleurs.

to a control of the

To have been been

19 to change and

CHAPITRE IV.

M. Josué van-Dael.

M. Josné Van-Daël, négociant hollandais, correspondant de M. Rodin était spéid Bateria (capitale de l'île de Java); ses parens l'avaient envoyé faire son filestime à Pondichéry dans une célèbre maison religieuse, établie depuis primme de Jésus. C'est là instemps dans rette ville et appartenant à la compagnie de Jésus. C'est la la compagnie de Jésus. C'est la la compagnie de Jésus de la congrégation comme profes des trois vœux ou membre

on the pele vulgairement coadjuteur-temporel.

The pele vulgairement coadjuteur-temporel.

The pele vulgairement coadjuteur-temporel.

The pele vulgairement coadjuteur-temporel. Aproante était au homme d'une probité qui passait pour intacte; d'une exacter de l'isonreuse dans les affaires, froid, discret, réservé, d'une habileté, d'une les affaires, froid, discret, réservé, d'une habileté, d'une prissance protectrice lui donnait toujoure à temps la contract une puissance protectrice lui donnait toujoure à temps la contract une puissance protectrice lui donnait toujoure à temps la contract une puissance protectrice lui donnait toujoure à temps la contract une pour le la contract de la contract une protecte de la contract de la cont

The plusieurs grandes propriétés qu'elle possédait dans cette goiante de la contract de propriétés qu'elle possédait dans cette goiante de la contract de contract

dunge de l'appete de passait a paravia houdens de l'on voyait plusieurs ca-

(1) Voir le Journal de La Halle d'hier.

siers garnis de leurs cartons et de grands livres de caisse ouverts sur des pu-

L'unique fenêtre de ce cabinet, situé au rez-de-chaussée, donnant sur une petite cour déserte, était à l'extérieur solidement grillagée de fer; une persienne mobile remplaçait les carreaux des croisées, à cause de la grande chaleur du climat de Java.

M. Josué, après avoir posé sur son bureau une bougie renfermée dans une verrine, regarda la pendule.

-Neuf heures et demie...-dit-il-Mahal doit bientôt venir.

Ce disant, il sortit, traversa une antichambre, ouvrit une seconde porte épaisse, ferrée de grosses têtes de clous à la hollandaise, gagna la cour avec précaution, afin de n'être pas entendu par les gens de sa maison, et tira le verrou à secret qui fermait le battant d'une grande barrière de six pieds environ, formidablement armée de pointes de fer.

Puis laissant cette issue ouverte, il regagna son cabinet après avoir successivement et soigneusement refermé derrière lui les autres portes.

M. Josué se mit à son bureau, prit dans le double fond d'un tiroir une lon-gue lettre ou plutôt un mémoire commencé depuis quelque temps et écrit jour par jour. (Il est inutile de dire que la lettre adressée à M. Rodin, à Paris, rue du Milieu-des-Ursins, était antérieure à la libération de Djalma, et à son arrivée à Batavia.)

Le mémoire en question était aussi adresse à M. Rodin: M. Josué le conti-

« - Craignant le retour du général Simon, dont j'avais été instruit en insterceptant ses lettres (je vous ai dit que j'étais parvenu à me faire choisir ppar lui comme son correspondant,) lettres que je lisais et que je fesais ensuite premettre intactes à Djalma, j'ai dû, forcé par le temps et par les circquetauaces, recourir aux moyens extremes, tout en sauvant complètement les appaprences, et en rendant un signalé service à l'humanité; cette dernière raison »m'a surtout décidé.

»Un nouveau danger d'ailleurs commandait impérieusement ma conduite. »Le bateau à vapeur le Ruyter a mouillé ici hier, et il repart demain dans

»Ce bâtiment fait la traversée pour l'Éurope, par le golfe Arabique; ses passagers débarquent à l'isthme de Suez, le traversent et vont reprendre à » Alexandrie un autre bâtiment qui les conduit en Frence.

" "Ce voyage, aussi rapide que direct, ne demande que sept ou huit semaines; »nous sommes à la fin d'octobre; le prince Djalma pourrait donc être en Franace vers le commencement du mois de janvier; et d'après vos ordres, dont »j'ignore la cause, mais que j'exécute avec zele, puisque, me dites-vous, sun des plus graves intérêts de la Société serait compromis par l'arrivée ade ce jeune Indien à Paris avant le 13 février. Or, si je réussis, comme je l'esprère, à lui faire manquer l'occasion du Ruyter, il lui sera matériellement » impossible d'arriver ou France avant le mois d'avril, car le Ruyter est le seul » bâtiment qui fasse le trajet directement ; les autres navires mettent au moins

»quatre ou cinq mois à se rendre en Europe. » Avant de vous parler du moyen que j'ai dû employer pour retenir ici le » prince Djalma, moyen dont à cette heure en sere j'ignore le bon ou la cour weaks succès, il est bon que vous connaissiez certains faits.

»L'on vient de découvrir dans l'Inde anglaise une compagn »membres s'appelaient entre eux frêres de la bonne-augus de Phonogars, see qui signific simplement Etrangleurs; see mende pas complement pas »le sang, ils étranglent leurs victimes, moins pour les volge, que pour obéir à sune vocation homicide et aux lois d'une infernale divinité mommée par eux

»Jo ne puis mieux vous donner une idée de cette horrible secte qu'en trans » crivant ici quelques lignes de l'avant-propos du rappert du colonel Si »qui a poursuivi cette association ténébreuse avec un zèle inditie »rapport a été publié il y a deux mois. En voici un extent ; e a la colonie gr. 21 24 60 , 1919 (1)

»qui parle, Durant 1822 à 1824, quand j'étais chargé de la magiltrature et de l'administration civile du district de Nersingpour; il ne se commettuit pas un meur-tre, pas le plus petit vol, par un bondit ordinatre, ibut je n'eusse immédiate-ment connaissance; mais si quelqu'un étais vend me tire d'octre époque qu'u-ne bande d'assassin de profession héréditaire, demetraitedans le village de Kundelie, à quatre cents mètres tout au plus de mes cour de justice, que les admirables bosquets du village de Mundescor, à une journée de marche de ma résidence, étaient un des plus effroyables entrepôts d'assassinats de toute l'Inde; que des bandes nombneuses de frères de la bonne-œuvre, venant de l'Indoustan et du Dékan, se donnaient annuellement rendez-œuvre sous ces ombrages, comme à des fêtes solennelles, pour exercer leur effroyable vocation sur toutes les routes qui viennent se croiser dans cette localité, j'aurais pris cet Indien que un fou qui s'était laissé effrayer par des contes ; et cependant rien n'était vrai : des veyageurs, par centaines, étaient enterrés chaque année sous des besquets de Mundescar; toute une tribu d'assassins vivait à ma norte purfant que j'étais magistrat suprême de la province, et étendait ses déces diens jusqu'aux citée de floorah et d'Uyderaad ; je n'oublierai jamais que par me con-namente. Pun des chefs de ces Etrangleurs, devenu leur dénombatuer fit exhuvainore, l'un des chefs de ces Etrangleurs, devenu leur dénous mer de l'emplacement même que couvrait ma tente, treispectaures et s'offrit d'en faire sortir du sol tout autour de lui un nombre illemité (1).

»Ce pen de mets du colonel Sleeman vous donners une idée de cette sociéaté terrible qui a ses lois, ses devoirs, ses habitudes en dehors de toutes les »lois divines et humaines, Dévonés les uns aux autres jusqu'à l'héroïsme,

(1) Ce rapport est extrait de l'excellent ouvrage de M. le comte Edouard de Warren, sur l'Inde anglaise en 1831.

de M. Pritchard, notre consul, que nous tenons, sans aucun donte, pour un homme indiscret, et à tête chaude. Nuus, ne voulons point non plus, quant a nous, justifier a l'avance, et sals plus amples informations, la conduite de l'officier qui comdid at l'atri pendant l'absence momentagee de capitaine Bhiat. Il est possible qu'il ait agi a cert rop de précipitation de trop de rigueir en mettant M. Priton de en prisonne au sières. Ce qui pourrait le faire croire, c'est que le commandant Binas, à son retour, à fait mettre en liberté ex-consul aliglais. Mais, encore une fois, c'est là une question de fait que nous ne nouvons prejuger. Quant an droit, une fois les faits admis, il n'est pas contestable, et on doit le savoir en Angleterre aussi bien qu'en France. Il n'y a pas de gouvernement qui use plus que le gouvernement anglais de mesures de rigueur avec tout ée qui peut troubler l'exercice de sa souveraineté; et c'est ce qui nous fait croire que, dans toute cette affaire, il n'y a point matière à un émoi bien sérieux.

Ce qu'il faut bien constater, observe la Presse, c'est que la modération est tout-à-fait, dans cette circonstance, du côté de notre cabinet, Hier, M. Guizot a été interpellé à la chambre des pairs. Il pouvait, lui aussi, attaquer et qualifier durement les actes de M. Pritchard; il pouvait répondre par quelques mots d'approbation aux reproches grossiers dont la conduite du gouverneur des îles de la Société avait déjà été l'objet. Il le pouvait d'autant plus, que, depuis longtemps déjà, les menées de l'exconsul anglais lui sont aussi connues que la modération et la loyauté de M. le capitaine Bruat. — Il ne l'a pas fait ; il a laissé tomber l'interpellation, plutôt que de prendre l'initiative d'une discussion qui pouvait l'obliger à entrer dans des détails peu honorables pour un agent britannique. Sir Robert Peel aurait dû s'imposer la même réserve. Il y a plus qu'un manque de procede dans la conduite qu'il a tenue; il y a une indiscrétion qui meriterait une épithète sévère.

Et dans quelle situation se place-t-il publiquement? Le voilà qui, sur la sommation du missionnaire Pritchard, ou plutôt de la secte fanatique dont M. Pritchard est le représentant, annonce qu'il a demande à Paris, non des explications, mais une réparation! — Une reparation!... Mais si c'est nous, au contraire, qui avons à nous plaindre ; si la punition infligée à M. Pritchard n'a été que la conséquence des torts graves qu'il s'est donnés; si nos officiers, comme cela paraît hors de doute, n'ont agi que dans la limite de leur droit et de leur devoir en vers la France qui à confie ce poste éloigne à légr honneur et à leur responsabilité; si, en un mot, c'est nous qui serions autorisés à exiger une réparation à Londres comme sanction de ce qui s'est fait à Paperti, quels embarras ne se prépare pas sir Robert Peel ? Ne s'est-il pas ôté d'avance toute possibilité de reconnaître la vérité? Quoi! il parle de réparation, dans la chambre des communes, avant d'avoir recu la moindre communication du gouvernement français? Ne voît-il pas qu'il fait à celui-ci, par cette sorte de cartel public, une necessité de répondre avec beaucoup plus de raideur que si la question se fut traitée dans le secret d'une négociation amiable? En verite, nous ne comprenous rien à ce coup de tête. A quelles mysterieuses nécessités de position sir Robert Peel obeit-il done, quand il sort ainsi de ses habitudes personnelles et des règles familières aux hommes d'état sérieux?

Les journaux anglais arrivés aujourd'hui à Paris, dit le Constitutionnel du 2 noût, publient sur les derniers événemens de Tairi do recit qui est adresse au Times par un prétendu offibier anglais, et accompagne de quelques pièces officielles emanêrs des antornes françaises. Il y a tout lieu de croire que l'auteur qui se dit porteur d'une commission de S. M. la reine d'Angleterre, et qui demande qu'on garde le secret sur son dom et sur son rang; n'est autre que le missionnaire Pritchard lhi-même. On peufle reconnaître à la violence de son langage, a sa haine furieuse contre la France, à la fausseté évidente de ses assertions, au soin qu'il prend de discuter de nouveau la questron dejà fort ancienne du protectorat de la France sur Taiti, aux details qu'il donne sur lui-même, sur son arrestation, aux confidences qu'il a reçues des réfugies de la Chapelle anglaise, etd. Un officier de la marine britannique'se serait exprime, nous aimons à le croire, avec plus de circonspection, de vérité et de loyauté.

Les journaux anglais ne tarissent pas en déclamations confre l'insolence et l'odieux arbitraire de l'officier français qui a ordonne l'arrestation et l'exputsion du consul anglais à Taiti. Les uns, et ce sont les journaux ministériels, déclarent qu'à leurs | cun caractère officiel.

SE ANGLAISE.

yeux toute la responsabilité de cet acte doit retomber sur la tête do celui ani sien est rondu soupable, ot tracent ainsi à la Guizot la ligne de conduite qu'il doit suivre, en ayant bien soin d'ajouter que cet événement s'est passé sous le régime de l'occupation, avant que le désaveu du gouvernement français fût ries à Taïte. Les journais de l'oppessions se leur côte, crient à la viola-

tion du devit des gens et de toutes des lois des peuples civilisés. Des pour bir barbares peuvellt seuls concevoir la pensée de porter la main sur un personnage consulaire. On sait, dit le Times, ce qu'il en a coûté au dey d'Alger pour ce fameux coup d'éventail dont il frappa, dans un moment de colère, le consul de France, et quelle éclatante réparation l'Angleterre a demandée et obtenue du gouvernement de la Nouvelle-Grenade, pour une moindre insulte faite à son agent consulaire. Le Morning-Chronicle n'épargne pas non plus l'officier français qui par son énergie a délivré les îles de la Société d'un brouillon, fanteur éternel de troubles et qui certes n'agissait pas d'après les instructions de son gouvernement, quand il excitait les indigènes à la révulte contre les Français.

Il est à remarquer que cette fois-ci la colère des journaux est partagée par le gouvernement lui-même. La réponse de sir Robert Peel aux interpellations qui lui ont été adressées à la chambre des communes, prouve qu'il est résolu, ainsi que ses collègues, à épouser vivement la cause de M. Pritchard.

PARLEMENT BRITANNIQUE.

Séance de la chambre des communes, du 31 juillet.

Sir Ch. Napier prend la parole en ces termes : Puisque le très-honorable baronnet, chef du gouvernement de S. M., est à sa place, je désire lui adresses une question que je regarde comme d'une assez grande importance pour la dignité et la considération de ce pays.

Je demande donc s'il est vrai que le consul britannique à Otahiti ait été ar rêté par les autorités françaises dans ces parages, s'il a été arrêté sous le nom de Pritchard, si les Français ont établi des fortifications considérables dans l'1le, s'il est vrai que la reine Pomaré a été forcée de se refugier à bord d'un bâtimentanglais; et si pendant que ces événemens se passaient sur ce point, il y avait là des forces britanniques et dans ce cas quelle était l'importance de ces forces?

Sir Robert Peel. Monsieur (le speaker), quoique le brave officier ne m'ait oas donné avis de la question qu'il m'a adressée, le noble représentant du Dorsetshire (lord Ashley) et l'honorable représentant d'Everham (M. Bortwick) m'avaient fait sayoir que leur jutention était de m'en adresser une semblible. Aussi j'espère que ces honorables membres m'excuseront si je profite de cette ocasion pour leur répondre et les satisfaire autant qu'il est en mon ponvoir. Le gouvernement de S.M.a recud'Otahiti des nouvelles qui lui ont causé beaucoup de peine. En présumant que ces nouvelles sont exactes, et je ne vois aucunt raison pour douter de leur exactitude, je n'hésite pas à dire qu'un outrage grossier (gross outrage) a été commis à Otahiti, accompagné de circonstances du dernier caractère d'indignité (of the grossest indignity) contre le consul de Sa Majosté. Le gonvernement n'a reçu avis de ces événemens que landi'dernier et il a saisi la première occasion d'entrer en communications à ce sujot aves le gouvernement français. L'outrage a été commis par une personne ayant un commandement temporaire dans les mers du Sud: nons somnics autorisés ; croire qu'il ne résulte d'aucune instruction donnée par le gouvernément français, et je dois présumer, en admettant l'exactitude des nouvelles que nous avons reçues, que ce gouvernement doit avoir à cœur de profifer de la plus prochaine occasion de faire la réparation que ce pays (l'Angleterre) a droit de demander. (That government must be anxions to take the earliest opportunity of making that reparation which this country has a right to demand.) J'espère que pour le moment on ne demandera pas d'autre explication au gouverne-

Sir Ch. Napier. Le très-hengrable baronnet u'a pas répondu à une partie de ma question; il n'a pas dit si nous avions des forces sur ce point, ni si les Français ont établi des fortifications dans l'île.

Sir Robert Peel. J'ai donné la seule explication qu'il sût en mon pouvoir de

L'incident n'a pas d'autre suite.

Seance de la chambre des lords, du le anut : au ? Le marquis de Clauricarde adresse une interpellation au comte d'Aberdeen

au sujot des derniers événements de Taïti. Le comte d'Abetdeen. Mylords, il est indubitablement vrai qu'un outrage grossier a été commis contre la personne d'un sujet britannique, outrage s grossier que si je n'avais pas reçu un récit authentique de cette affaire, elle me paraîtrait presque increyable. Mais je désire faire remarquer à la chambre que ces actes out en lieu sans que le gouvernement français pût en avoir con-

naissance, et sans instruction ou participation de sa part, mais sous le régime d'un état de choses qui a été désavoué par ce gouvernement. Vos seigneuries se rappeleront que dans le mois de septembre dernier, les autorités françaises dans l'île de Taïti détrônèrent la reine, prirent possession absolue de l'île et y exercèrent une entière souveraineté. Aussitôt que la nouvelle en arriva en Angleterre, ces actes furent promptement désavoués par le

gouvernement français. A la même époque, en mars dernier, les événemens auxquels le noble marquis a fait allusion, se passaient à Laïti; mais alors existait à Taïti un régime auquel il faut attribuer un grand nombre d'actes qu'il cût été impossible de prévoir sous un ordre de choses différent et plus légal.

La personne dont a parlé le noble marquis (M. Prîtchard), forsque les Francais prirent possession de l'île et y exercerent les droits de souveraineté, abais-sa sussitot son pavillon et donna officiellement avis aux autorités qu'il n'était plus consul de S. M. à Taîti, que la reine ayaut été détrônée, il n'avait plus au-

En consequence, quelque injustes qu'ils fussent, des événemens avaissire qui l'avaient mis dans la nécessité d'abandonner sa position officielle. possédant un caractère officiel. Je ne prétends pas dire toutefois que de la aussi odieux et aussi étranges que ceux qui ont eu lieu contre loi puisses. justifiés à l'égard de que que seriet anglais que ce soit, revêta d'un car officiel ou non mais ce pour t emblit une certaine différence dans la mais de de l'affaire de l'étre en visiges.

doncy snaire dest etre en reages.

J. M. dit précédemne type configue doivent s'être passés saus que le vérnement français en eut configuence ou qu'il les oût encouragés, et doute pas qu'il n'en air été afflige autant que nous. Je crains bien que de la configue soit la une bonne aubaine aux ennemis de la paix dans les deux payset doute pas qu'ils ne cherchent à en tirer parti ; mais j'ai la confiance 🕬 lieu de croire qu'en suivant les inspirations de la justice et de la modéra ces événemens n'amèneront aucune sériense conséquence. J'ai tont 🌉 croire que le gouvernement français considèrera cette affaire de la façon des affaires de ce genre doivent être envisagées, et tout ce que je puis dires u'il n'a pas été perdu un instant pour lui adresser les représentations 🥨

été jugées nécessaires par la nature de l'affaire. Le comte de Minto. J'ai entendu avéc satisfaction les explications 👯 le donner le noble lord, mais je désire vivement savoir de mon nobl qui est à la tête de l'amirauté, quelles forces navales nous avions des mers et s'il y a aujourd'hui des forces suffisantes pour prévenir le re

pareil's malheurs. Le comte d'Haddington. Jamais ces mers ne restent sans des forces britanniques ; au moment où les Français prirent possession de l'île; h te. Dublin, était mouillée à Taiti. La Vindictive a relevé le Dublin; cel vait revenir à l'expiration de son service, mais Pamiral a cru nécessais garder plus long temps. L'Amérique est partie pour ces parages et le v le Collingswood, qui porte le pavillon de l'amiral Seymour, va mettre à

Lord *Kinnaire*. Il me semble que lorsqu'il est question de protection ner, la France, l'Angleterre et l'Amérique devraient exercer une pri commune, au lieu de la laisser tout entière à la France seulement.

Le comte d'Aberdeen. Lorsqu'il s'agit de contrées aussi éloignées, i difficile, en Europe, de dire ce qui s'y fait au moment actuel; mais, qu'à l'heure qu'il est, la reine Pomaré a été rétablie sur son trône, mais [sans doute une restauration avec des restrictions. Le noble lord a protectorat, il a été offert trois ou quatre fois à l'Angleterre, qui l'a tel

L'incident n'a pas de suite, 👵 👝

CHAMBRE DES PAIRS.

Les interpellations que M. de la Moskowa avait en cherché à faire au cabinet sur l'affaire de Taïti, dans la 🕳 de la chambre des pairs du ler août, ont été renouvelées? celle du 3 par M. de Boissy. Elles n'ont pas eu plus de sucl M. Guizot a refusé de s'expliquer, parce que le temps n'est pas venu. Sommó en quelque sorté par M. Moté de dire quell paroles fortes en réponse à la sortie faite par sir Robert contre les autorités françaises de Taïti, M. Guizot s'est conte de dire que c'était précisément parce qu'il lui fallait soit ces autorités contre le gouvernement anglais qu'il ne vouls 🔀 consentir à les soutenir à la chambre des pairs.

Il paraît, au reste, que les paroles prononcées par sir R.F. ont produit la sensation la plus vive à Paris. L'opinion 🕏 🏴 nonce de plus en plus contre l'Angleterre : tout fait prévoir 🕻 le cabinet français aura beaucoup de peine à surmonter ce n vel orage.

Finances d'Espagne.

Dans son nº du 27 juillet El Tiempo a repris le travail un ment interrompu, qu'il avait entrepris sur le nouveau taril, douanes, et passe en revue quelques-unes des nouvelles dispetions adoptées : Le papier à écrire, dit-il, était prohibit l'ancien tarif : aujourd'hui il est admis, en payant an droi 50 p. e. sur la valeur de 300 réaux l'arrobe, soit 150 réau chaque arrobe. Le Tiempo approuve l'admission de cet artimais non le droit dont il est grevé, parce que ce droit repose une évaluation exagérée de la valeur de l'arrobe de papiér 4 au lieu de 300 réaux l'arrobe, a une valeur réelle trois ou 🐠 fois moindre ; de sorte que le papier se trouve frappe d'un 🖊 de 200 p. c,, plus absurde que la prohibition même.

Les tissus de chanvre et de lin ont éprouvé une diminut de droits sur quelques tissus ordinaires et une augmentation d'autres tissus fins, et ces droits an lieu d'être établis unique de sur le nombre de fils et sur le poids, seront réglés aussi par la nomination de toiles. Le Tiempo approuve la Ire réforme, en sant néanmoins une observation de détail sur le classement ces tissus; quant à la seconde, c'est-à-dire; celle du réglem des droits d'après la nomenclature des tissus, elle présenter! foule d'inconvéniens sans aucun avantage, et une fois adel elle deviendra une source de doutes et de discussions, à une d que où la mode change continuellement le nom des toiles etd difie leur tissu et leur apparence.,,

Voici quelques nouveaux détails sur les troubles qui e nsanglanté Philadelphie au commencement du mois de juit

nobéissant azeuglément à leurs chefs, qui se disent les représentant immé-»diats de leur sombre divinité, regardant comme ennemis tous ceux qui n'éstaient pas des leurs, se recrutant partout par un effrayant prosélytisme ; ces »apôtres d'une religion de meurtre allaient prêchant dans l'ombre leurs abouminables doctrines, et couvraient l'Inde d'un immense réseau.

»Trois de leurs principaux chefs et un de leurs adeptes fuyant la poursuite »opiniatre du gouverneur auglais, et étant parvenus à s'y soustraire, sont arprivés à la pointe septentrionale de l'Indejusqu'au détroit de Malaka, situé à nirempende distance de notre de ; un contrebandier, quelque peu pirate, vaffilisch deur association, et nommé Muhal, les a pris à bord de son bateau » côtier, et les a transportés ici, où ils se croient pour quelque temps en sûreté, mear, suivant les conseils du contrebandier, ils se sont refugiés dans une nénsisse forêt, où se trouvent plusienrs temples en ruines dont les nombreux saouterrains leur offrent une retraite.

»Parmi cos chefs, tons trois d'une remarquable intelligence, il en est un ssurfout nommé Faringhea doué d'une énergie extraordinaire, de qualités véminentes qui en fout un homme des plus redoutables: celui-là est métis, »c'est-à-dire fils d'un blanc et d'une Indienne ; il a habité longtemps des villes où se tiennent des comptoirs curopéens, et parle l'és-bien l'anglais et le »français; les deux autres chefs sont un nègre et un Indien; l'adepte est un n Mulaisu

Le contrebendier Mahal, réfléchissant qu'il pouvait obtenir une bonne ré-: sampense en livrant ces trois chefs et leur a lepte, est venu à moi, sachant, e toutle monde le sait, ma laison intime avec une personne on ne peut »plus aduente sur notre gouverneur : il m'a done offert, il y a deux jours. à »certaine conditions, de livrer le nègre, le métis, l'Indien et le Malais... Ces aconditiona anni ; .-- une somme assez considérable, et l'assurance d'un pas-»sage sur un batiment partant pour l'Europe ou l'Amérique, afin d'échapper và l'implacable vengennes des Etrangleurs.

ad'ai saisi avecempressement cette accasion de livrer à la justice humaime ces trois meuritiers, abij'ai promis à Mahal d'être son intermédiaire ausprés du gouverneur, mate ansai à certaines conditions, aussi immeentes sen elles-mêmes, et qui regardaient Djalma... Je m'expliquerai plus au blong, si mon projet réassit, ce que ja vaissavoir, car Mahal sera ici tout-à-

n En attendant que je ferme les dépêches que partiront demain pour l'Euro-» pe par le Ruyter, où j'ai retenn le passage de Mahal, le contrebandier, en cas ade réussite, j'ouvre une parenthèse au sujet d'une affaire assez importante.

»Dans ma dernière lettre, où je vous annonçais la mort du père de, Djalma et l'incarcération de ce'ui-ci par les Anglais, je demandais des ren-

pseignemens sur la solvabilité de M. le baron Tripeaud, banquier et manufacsturier à Paris, qui a une succursale de sa maison à Calcutta. Maintenant ces prenseignemens deviennent inutiles; si ce que l'on vient de m'apprendre est amalheureusement vrai, ce sera à vous d'agir selon les circonstances

»Sa maison de Calcutta nous doit, à moi et à mon collègue de Pondichéry, des asommes asset considérables, et l'on dit M. Tripeaud dans des affaires fort adangereusement embarrassées, avant voulu monter une fabrique pour ruianer, par une concurrence implacable, un établissement immense, depuis »longtemps fondé par Monsieur François Hardy, très-grand industriel. On »m'assure que M. Tripeaud a déjà enfout et perdu dans cette entreprise de »grands capitaux; il a sans doute fait beaucoup de mal à M. François Hardy; nuais il a, dit-ou, gravement compromis sa fortune à lui, Tripeaud : or, s'il sfait faillite, le contre-coup de son désastre nous serait très-funeste, puisqu'il »nous doit beaucoup d'argent à moi et aux nôtres.

» Dans cet état de choses, il serait bien à désirer que par les moyens tout puisssans et de toute nature dont on dispose, on parvint à discréditer complètement et à faire tomber la maison de M. François Hardy, déjà ébranlée par la scondurrence acharnée de M. Tripeaud; cette combinaison réassissant, celui-»ci regagnerait en très-peu de temps tout ce qu'il a perdu ; la ruine de son ri-» val assurerait sa prospérité, à lui, Tripoaud et nos créances seraient convertes.

»Sans doute, il serait pénible, il serait douloureux d'être obligé d'en venir să cette extremité pour rentrer dans nos fonds, mais de nos jours n'est-on pas »quelquefois autorisé à se servir des armes que l'on emploie incessamment »contre nous? Si l'on en est réduit là par l'injustice et la méchanceté des >hommes, il faut se résigner en songeaut que si nous tenous à conserver ees abiens terrestres, c'est dans une intention toute à la plus grantfe gloire de » Dieu, tandis qu'entre les mains de nos ennemis ces biens ne sont que de dan-» gereux moyens de perdition et de scandale.

»C'est d'ailleurs une humble proposition que je vous sonmets, j'anrais la possibilité de prendre l'initiative au sujet de ces créances que je ne ferais prien de moi-meme: ma volonté n'est pas à moi... Comma tot de que je pos-» sède, elle appartient à conx à qui j'ai juré obéissance à Vougle. »

Un leger bruit venant du deliors interrompit m: Josué et attira son attention. Il se leva brusquement, et alla droit à la croisée. Trois petits coups furent aussitôt extérionrement frappés sur une des feuil-

ies de la persienne: - C'est vous, Mahal? — demanda M. Josné à voix basse.

– C'est moi. – répondit-on du dehors, et aussi à voix basse. — Et le Mainis? -- H a réussi...

— Vraiment!— s'écria M. Losné, avec une expression de profonde satisf tion... - Vous en êtes sûr? - Très-sûr ; il n'y a pas de démon plus adroit et plus intrépide.

- Les passages de la dernière lettre du général Simon, que je lui ai g l'ont convaincu que je venais de la part du général, et qu'il le trouverail ruines de Tchandi.

– Ainsi, à cette heure?

Bjahua est aux ruines, où il trouvera le noir, le métis et l'Indien. là qu'ils ont donné rendez-vous au Malais qui a tatoué le prince pendant

Avez-vous été reconnaître le passage souterrain?

J'y suis alle hier... une des pierres du piedestal de la statue toures elle-même :.. l'escalier est large... il suffira.

— Et les trois chefs n'out arcuit soupcon sur vous ?

— Aucun..., je les al vus ce matin... et ce soir le Malais est venu tout conter, avant d'aller les rejoindre aux ruines de Tchandi, car il était ress ché dans les broussailles, n'osant pas s'y rendre darant le jour.

Mahal... si vous avez dit la verite, si tont reussit, votre grace et und récompense vous sont assurées... Voire pluce est arrêtée sur le Riogie, partirez demain : vous serez ainsi à l'abri de la vengeance des Etranglem. ous poursuivraient jusqu'iei pour venger la mort de leurs chefs ! pois Providence vous a choisi pour livier ces trois grands criminelle à la juit Dieu vous bénira... Allez de ce pas m'attendre à la porte de M. le gouver je vous întroduirai ; îl s'agit de choses si îinportantes que je n'hesitê plante le révelller au milieu de la nuit... Aflez vité... je vous suls de mon constante de la nuit... Aflez vité... je vous suls de mon constante de la nuit...

On entendit au dehors les pas précipités de Mahal qui s'éloignait et les ce régna de nouveau dans la maison...

M. Josué retourna à son bureau, ajouta ces mots en hâte au mémble encé : le la lineau l'arche societé le rente ouz man mai manuel a - Qual qu'it serive, il est maintenant fin possible que Mulius finite

» viall. Soyez rassuré, il ne sera pas à Paris le 18 février de l'an production » Alnei que je l'avais prevu, je vais être sur pred toute la mrit, je collina ple gouverneur, j'ujouter si deinain quelques mots à ce long mémoira que teau à vapeur le Ruyter portera en Europe.

Après avoir refermé son secrétaire, M. Josué sonna bruyanment grand étonnement des gens de sa maison surpris de le voir sorbit au la nuit, il se rendit en hâte à la résidence du gouverneur de l'île.

Nous conduirons le lecteur au ruines de Tchandi.

(La suite à domain.)

enseignemens sont empruntés à un journal qui se public tôt après la cessation du feu, l'émeute s'éloigna du de bataille et alla, à quelque distance, organiser un

dans lequel furent lances les plus violens anathèmes milice, et qui se termina par l'adoption de résolutions desquelles les généraux Patterson et Cadwallader fupartes de ne pas opposer une plus longue résistance, de er les milices rénnics sous leurs ordres, et d'abandonner postes aux révoltés. Ceux-ci promettaient, s'il était fait audacieux ultimatum, de s'abstenir de toute noupropion, de respecter l'église de Saint-Philippe et de r les personnes et les propriétés contre tout désordre et deuce. Les commissaires ne tardèrent pas à revenir en mant le succès de leur mission. Cette nouvelle ne manqua ire saluée par de frénétiques hurras d'enthousiasme. en effet les concessions faites par les autorités n'étaient te nous l'avons dit, rien de moins que le triomphe com-

Cémeute sur la sorce publique. Parter, gouverneur de la Pensylvanie, est entré à Philapen d'heures après le licenciement des militaires. Dans polamantion pleine de dignité, de calme et d'énergie, il a ment flètri les crimes qui avaient ensanglanté la nuit du e au lundi, et a adressé des éloges au courageux patriophavaient fait preuve le général Cadwallader et les mese qui s'étaient réunies autour de lui. Il n'a pas, il lik d'allusion au pacte déplorable conclu avec l'émeu-All à clairement manifesté son intention de ne pas le reet de le rompre, en déclarant que des mesures allaient Addintement prises pour faire triompher la suprématie la majesté des lois. Son menaçant langage a été unaà en même temps fait reconnaître tous les dangers et

es anxiétés. Mant la journée du mardi 9, de fréquentes alertes ont en 🐉 🥞 tendait, à chaque instant, à voir un corps nombreux cei sortir des bâtimens de la Banque Girard, où le gouelabli son quartier-general, et s'avancer vers l'église A stabli son quartier-general, et s'avancer vers i eglise Petrajte et de livrer leurs armes. Mais le 10 au matin, rement n'avait encore en lieu dans ce but; il n'en etait vement n avant encore était fermement résolu à pas laisser plus longtemps aux émeutiers les honneurs de leur daleux triomphe, et s'il n'avait pas agi dejà, c'est que, sans Pour ne pas compromettre le succes, il voulait attendre tee, non-seulement des milices rurales qui accouraient de partison nombre considérable, mais aussi celle de quelétachemens de l'armée régulière, qui ne pouvaient tarintrer à Philadelphie.

pruits contradictoires circulaient sur fa décision qu'aprendre le président Tyler, sans l'autorisation duquel il pas permis au gouverneur de l'état de donner des ordres lupes de l'armééfédérale. Suivant quelques journaux, le entavait accordé cette autorisation; suivant d'autres, il da refuser, parce qu'elle lui avait été demandée par les No de Philadelphie, et-non par le gouverneur, :qui seul a de requérir et de recernir une délégation partielle des militaires que la constitution accorde au président. Ce land'ailleurs, qu'un refus provisoire, qui ne pouvait ner que le délai nécessaire pour que M. Porter se mit en Phunication directe avec. No Tyler.

Bertoneux chef des Mormonites, secte fanatique dont il Prophète, Joe Smith, qui avait fondé la sainte ville de th dans l'élat de l'Illinois, et qui y exerçait un pouvoir andligne, vient d'être assassine avec quelques-une de ses part ans par le populace des environs. Le gouverneur de l'Illinois avait eligige à se constituer prisonnier pour échapper à l'exaseration etgitoe dans l'esprit des protestans orthodoxes par ses rétentions de législateur religieux. Le peuple, n'a pas été arprograbstacle; il a force la prison et massacré le prophè-Ces habitudes de justice populaire (lynch-law) sont passoos midesmœurs américaines. Nous reviendrous sor le prophète ligitation de la control despèce de société religieuse et politique le imposteur étail parvenu à fonder.

Oles and a land submer of the madrid, 29 juillet.

medra, 29 june.

Proposition de la publié par le Heroldo dans son nº du 27 juilla pariet du complot qui vient, d'âtre déjouér.

Le fauteurs savent déjà quels étaient les projets des auteurs proposition qui vient t'être déconverte. Els croyaient compter sur un ou deux corps de la garnison qu'ils d'où sayé de corrompre. Le gouvernement n'ignore pas cune des pait l'argent, les sommes qui ont été versées, et audissimulaients pair leur joie et ne se faisaient pas faute de medissimulaientamine leur joie, et ne se faisaient pas faute de me-Note Note avone vu une lettre de Paris, du 20, dans laquelle da disait qu'à cette heure la révolution devait régner en sougeraine à Madrid. On s'apitoyait même sur le sort de quel-ques uns des hommes les plus influens de l'ordre de choses ac-tont on citait les noms.

sident les nous.

sident le reière on a découvert un dépôt d'armes très-contes révolutionnaires avaient trop présumé de leurs forces,
ilan'avaité de la garnison. ilan'avaient pas un seul partisan dans les corps de la garnison, son dit en l'honneur de l'armée espagnole, et sans ce secours, constituents agitateurs, peu faits pour les entreprises, où le due nos agitateurs, peu faits pour les entrepusso, durage est nécessaire me se hasarderont jamais à tenter la fortune de prince si temps est passé où les anarchistes pouvaient to les remes le payseu moyen d'un coup de main.

en heart avone appres mer que que el nutres personnes pour les arreter. Voici nous art on dit; le motif de cette mesure : Les ciera nous attop dit; le mout de corre de la constitute de la faire enfrer dans lours plans machiavéliques; mais de Machia et loyaux militaires, instruisirent le capitaine-général de Machia de les par ce do matride suggestions dont ils staient, l'objet ; et c'est par ce Trove le lien est parvent nochimitre quelques uns des inities cent lame. On assure aussi que les premières dépositions non la la charche diverses personnes les Moures de la contracte d Mountains a let enong pour la moment et jusqu'à plus ample dormation, de tout commentaire. Nous nous bornerons à deder à l'antorité prudence et énergie, afin que, sans dépasser

les limites de la loi, elle châtie severement tous ceux qui se trouveront impliqués dans les plans des conspirateurs.

- Au moment de mettre sous presse, en nous assure que les personnes arrêtées aujourd'hui sont : le gendre de M. Cordero, le père de ce premier, le grand Algunzil, don Francisca Berméjo et un antre Alguazil ordinaire. Ils ont tous été conduits par les officiers du régiment de san Fernando à la caserne, où, après avoir passé deux heures dans la cour, ils ont été mis en liberté par le colonel brigadier de ce corps, qui leur exprimaavec beaucoup de politesse et d'amabilité que leur arrestation était la suite d'une erreur. D'après ce qu'ent dit plusieurs journaux ministériels de l'appareil de forces déployé dans les soirées précédentes, l'autorité civile, chargée de veiller à la tranquillité publique, n'auroit rien su de toutes ces mesures. L'autorité militaire n'a d'autre attribution, quand le pays est dans son état normal, que de prêter son appui à l'autorité civile, et cependant on s'empare militairement des citoyens qui reposent dans leur domicile sur la foi des garanties constitutionnelles. Nous attendons que les organes du pouvoir nous expliquent ce phénomène.

(El Globo, du 27 juillet.) -On lit dans la Verdad du 28 juillet :

Il paraît que l'on adoptera, pour la construction du le chemin de ser en Espagne, le système américain; système qui, en donnant à l'ouvrage, toute la solidité, toute la sécurité qui résultent des méthodes anglaises, réunit l'inappréciable avantage d'une grande économie de temps et d'argent. Le système américain est actuellement généralement approuvé et suivi chez presque toutes les nations.

Nouvelles de France.

Paris, 3 août.

Un courrier extraordinaire venant de Gibraltar arrive à l'instant à la légation anglaise. Voici en résumé les nouvelles dont ce courrier était porteur :

Le prince de Joinville avant appris que les marocains avaient une troisième fois attaqué les troupes françaises, a adressé au gouverneur de Gibraltar et au commandant de l'escadre anglaise une communication officielle. Il mande dans cette dépêche qu'il se rend avec son escadre dans les eaux de Tanger, comptant attaquer cette place. Il ne doute pas, d'après l'accord qui règne entre la France et l'Angleterre, que l'escadre anglaise ne s'abstienne pendant ces opérations de paraître devaut Tanger. Le gouverneur de Gibraltar et le commandant de l'escadre anglaise ont repondu, que les instructions du gouvernement anglais leur enjoignaient d'observer la plus stricte neutralité. Cette neutralité sera observée jusqu'à l'arrivée de nou-

On assure que le feu de l'escadre française a été ouvert le 24 contre la place de Tanger. ... (Corresp. particul.)

u — Une lettre de Cadix, du 24 juillet, communiquée au Siècle, confirmerait en effet que des instructions pour agir auraient été transmises par le maréchal gouverneur au prince de Joinville. Voici qe que publie ce journal:

... Le 23, sur une dépêche du maréchal Bugeaud, dont le contenu est demeuré secret, mais dont la gravité pent être apprépiée par le parti qu'elle a immédiatement fait prendre, M. le prince de Joinville a fait appareiller, jest monté sur le raisseau amiral, et s'est dirigé à toutes voiles vers la côte de Maroc.

-Une lettre d'Alger du 26 juillet donne les détails suivans: «Le courrier de l'Ouest arrive à l'instant. Voici les nouvelles qu'il apporte : L'empereur de Maroc a remplacé le commandant de ses troupes Sids-el-Ghennaoui. Son successeur l'a fait garotter, et l'envoie ainsi à Lez, où on lui coupera probablement la tête. Il a envoyé au camp français le fils d'El-Ghennaoui, en le livrant au général Bugeaud, qui l'a renvoyé en disant qu'il n'avait que faire de ce pauvre diable, et qu'il fallait qu'on fit au moins interner Abd-el-Kader, si l'on ne pouvait le lui livrer. Le bruit est répandu ce matin que dans le conseil des ministres qui s'est tenu hier dans l'après-midi aux Tuileries, il a été, décidé que trois commissaires spéciaux, pris parmi les membres des deux chambres et le conseil d'état, allaient partir pour Taiti, afin de faire une enquête sur les événemens qui ont amene la déchéance de Pomaré et l'emprisonnement de Pritchard. Le gouvernement ne prendrait une décision définitive après le rapport de cette commission, c'est-9 mois au plus tôt. Cette décision aurait été signifiée immédia-(Corresp.) tement à lord Cowley.

— Dans sa séance du 31 juillet, un débat assez vif s'est engagé à la chambre des pairs au sujet des nouvelles instructions données aux croiseurs anglais, chargés de visiter les navires qu'on sonpconne de faire la traite. M. Guizot, en répondant aux interpellations qu'on lui a adressées, a appris à la chambre des pairs que les instructions générales, rédigées en commun par tous les signataires des traités de 1831 et 1833, n'ont pas été changées; d'Angleterre n'a modifié que les instructions particulières, laissées à la discretion de chaque puissance, et elle en avait le droit, tout comme la France qui, à plusieurs reprises, lui a donné l'exemple de changemens semblables. On conçoit que ce débat ne pouvait amener aucun résultat, non plus que celui qui l'a suivi, sur l'exequatur du consul anglais à Alger. Pour ne pas rentrer dans la discussion générale, disons seulement ce qui est relatif au vice-consul de Bongie. M. Brauzell, vice-consul de Toscane à Bougie, est Toscan. Il a été nommé à cette fonction par une ordonnance émanée de son souverain, et il a reçu un exequatur en cette qualité. Mais M. Brauzell est en même temps vioe-consul à la même résidence de la Sardaigne, de la Grande-Bretagne, de la Suède et de la Sicile. En pareil cas, les agens consulaires ne reçoivent qu'un exequatur ministériel ou une autorisation d'exercer. M. Brauzell a reçu cette autorisation pour la Grande-Bretagne comme pour les autres puissances. Voità la vérité toute simple sur ce vice-consul anglais dont on a fait tant de bruit. (Coaresp.)

La chambre des pairs a adopté le budget des dépenses dans sa séance du ler août. Elle s'est occupée, à la séance suivante, de la position de don Carlos à propos de la loi sur les étrangers. Interpelle par M. le comte de Montalembert M. le ministre de l'intérieur a déclaré que le gouvernement s'empressera de le mettre en liberté, le jouroù il pourra le faire sans danger. Il

est difficile de prédire quand ce jour arrivera. La guerre n'interrompt pas les relations de notre industrie. En voici un singulier exemple : un armurier de Paris fabrique, en ce moment, un fusil pour l'empereur de Maroc. Cette arme sera montée avec une extrême magnificence; la matière

seule des garnitures, qui sont en or massif, représente une valeur de six mille francs.

Nouvelles d'Allemagne.

Voici encore quelques détails sur l'attentat du 26 juillet. et sur ses suites : Le roi a renvoyé à Berlin, le 27, son manteau et son surtout comme pièces du procès. Il est évident à oette heure que S. M. a essuyé toute le décharge. La première balle » brûlé la ouate de la garniture inférieure du manteau; la seconde a frôlé les vêtemens.

Avant de quitter son logement, le 26 au matin, Tscheck a compté à son bôtesse 7 1 thalers pour le loyer du mois de juillet, et a changé de linge depuis la tête jusqu'aux pieds.

- Tscheck a déclaré dans son premier interrogatoire qu'il nourrissait depuis le mois d'avril son projet de vengeance, et qu'en conséquence, il s'était exercé depuis longtemps à tirer le pistolet.

Une des balles, après avoir traversé le manteau, a frappé sur un bouton de métal de l'uniforme du roi sur lequel elle a glissé : et c'est-là ce qui a sauvé le monarque. Tscheck ne peut s'expliquer, dit-il, comment son premier coup a manqué, car it l'a: tiré avec une parfaite tranquillité, et la main gauche appuyée contre la voiture, pour plus de sûreté encore.

M. Scholz, daguerréolype de Berlin, rapporte, par la voie d'un journal de cette ville, que, cinq semaines environ avant l'attentat, Tschech s'est présenté chez lui et s'est fait dagnerréotyper dans l'attitude suivante ; les yeux levés vers le ciel, la main droite étendue, et se penchant un peu à droite. Il s'était écrié, en prenant cette attitude : kraft von oben! (la force me vienne d'en haut.)

Quand son portrait sut sait, il ne s'est pas montré satisfait de cette attitude, qu'il a dit être celle d'un prédicateur, et il a temoigné le désir que son bras fût plus allongé. M. Scholz ayant déclaré qu'il était prêt à faire un nouvel essai, pour lui livrer un portrait remarquable. — · faites cela, s'est écrié Tscheck, vous en tirerez un grand avantage, car l'Europe entière verra votre portrait. Il emporta les deux portraits, et se sépara de M. Scholz en lui serrant cordialement la main. Tscheck a été reconnu dans l'atelier de M. Scholz par des personnes que celui-ci désigne. 🎞

- M. d'Arnim, ministre de l'intérieur, a déclaré officielle ment, par la voie de la Gazette générale de Prusse, que la dame qui a présenté un placet à la reine, un peu avant l'attentat du 26 juillet, n'est pas, comme l'ont avancé erronément quelques journaux, la fille de Tschech, mais bien la femme d'un negociant d'une proyince éloignée, qui venait demander un adoucissement à une condamnation par corps prononcée contre son mari. Cette dame s'était déjà adressée, la veille, au roi, dans le même but, et le monarque, l'ayant reconnue le leudemain, l'a tranquillisée en lui disant que sa demando en adoucissement do la peine de son mari était accueillie, et que les ordres nécessaires avaient été donnés.

- Des manifestations ont déjà eu lieu snr presque tous les points de la Prusse, pour témoigner de la joie qu'à excitée l'insuccès de l'attentat du 26. Des adresses ont été envoyées au roi par la plupart des villes du royaume. Il y a eu, dans plusieurs cités et jusque dans les villages, de brillantes illuminations. Partout des preuves d'une vive sympathie ont été données au roi et

nou On derit de Leipsick, 24 juillet: Beziroududes étudiant decusés d'avoir pris part à une association secrète dite de Burschenschaff, vient d'être terminé. Trois étudians ont été expulsés pour trois ans de l'université, et quaterze condamnés à quinze jours de prison universitaire. On assure que les condamnés auront recours au ministère pour faire reviser le procès.

Nouvelles de Turquie.

Constantinople, 17 juillet. L'incident suivant a eu lieu dernièrement à Buyukdere, village situé sur le Bosphore et où reside la diplomatie en éte. jour, le bateau à vapeur turc qui fait les voyages journaliers dans le Bosphore, se trouvant mouille devant le quai de Buyukdère, avait hissé les quatre pavillons, anglais, russe, français et autrichien dans l'ordre indique; ce n'était pas pour se pavoiser puisqu'il n'avait ce jour-là aucun motif de le faire, mais uniquement pour faire secher les pavillons; toutefois un officier d'un bâtiment de guerre russe, qui se trouvait mouille près du bateau à vapeur turc, se rendit à bord de ce dernier, et sur des observations faites par cet officier au sujet de l'ordre inférieur dans lequel se trouvaient placees les couleurs russes, le capitaine du batiment turc ne se tronvant pas à bord, tous les pavillons furent amenés. Jusqu'ici le fait par lui-même était sans importance; mais voilà qu'on est revenu sur cet incident curieux. Sir Stratford Canning s'est formalisé de ce que son pavillon hissé à été amené sur des plaintes d'un officier russe, and enquête sévère est dressée en ce moment. Dimanche dernier, tout l'équipage et l'état-major du bâtunent surc. s'ont rendus chez l'ambassadeur d'Angletetre, qui semble vouloir transmettre tous les renseignemens désirables à l'amiraute.

Les deux chefs serviens Wutchitch et Petronievitch sont alles rendre visite au ministre des affaires étrangères, au grand-visit et au ministre des finances. Ils ont eu aussi des entrevues avec S. Exc. M. de Titoff, envoyé de Russie. Il paraît que control de leur a répondu à toutes les questions qu'ils lui que concernant leur rentrée en Servie, que c'était un différend entr'eux et la Porte, que c'était à cette dernière au la dévaient s'adresser, et se soumettre en tous points à la décision qui seraît prise par le gouvernement de S. H. Le cabinet de l'ienne a protesté contre leur rentrée en Servie, ou plutot il a conseille amicalement à la Porte de ne pas permettre, pour le moment du moins, à ces deux messieurs de rentrer dans leur patrie, les représentant comme avant des connivences avec la propagande slavo-polonaise et devaot causer par la suite de graves embarras rondre visite au ministre des affaires étrangères, au grand-visit slavo-polonaise et devant causer par la suite de graves embartas à la Porte; toutefois il paraît que le divan est disposé pour eux et qu'on leur a promis de faire droit à leur demande.

Neuvelles d'Egypte.

्रा द्वारत्री कोकार On ecrit d'Alexandrie, 21 juillet : it i letnot une et On ne s'entretient ici que d'une seule affaires un a produit quelque émotion. Ibrahim-Pacha s'est présente hier à son père pour lui demander la grâce de Selim Pacha, qui avait été mis

injustement aux galères à Aboukir, and distant Le vice-roi a répondu à son fils qu'il lui accordait non-seulement la grâce de son ancien compagnon d'armes, mais celle de "tous les galériens détenus avec ce général. Ibrahim s'est prosterné aux pieds de son père en le remerciant, et des cavas sont partis aussitôt pour Aboukir avec des ordres pour délivrer les prisonniers. Selim est arrivé hier soir à Alexandrie, le visage

- La corvette de guerre la *Diligente*, arrivée dans notre port · le 9 du mois, du Pyrée et de Beyrouth, avait à son bord le général grec Grivas, qui compte séjourner quelque temps en - Egypte.

Nouvelles des Indes et de la Chine.

L'autorité a découvert qu'à Bombay on avait mis en pratique un système de fatsification de l'opium sur une si grande · échelle, que le commerce aurait pu en souffrir gravement. Les nouvelles de la Chine vont jusqu'au 1er mai, elles n'offrent aucun intérêt, si ce n'est sons le point de vue commercial. La nouvelle du rappel de lord Ellenborough est arrivée à Bombay, le 6 juin, et pouvait être transmise à Calcutta par estasette pour le 15. La résolution de la cour des directeurs a produit quelque étonnement, mais elle a fait plaisir aux habitans qui sont partisans de la paix, car pendant les deux dernières années la question a toujours été de savoir laquelle des mesures du gouvernement serait contremandée, laquelle de ses résolutions sepait révoquée? de quels territoires on s'emparerait avec qui et et par quel motif nous aurions la guerre? Le cholora a fait de grands ravages parmi les troupes de Madras.

-Nous lisons dans le Bengal-Hurkaru, du 6 juin:

Un certain Uttur-Singh, oncle d'Ajeet-Singh, qui avait trempé ses mains dans le sang royal, et qu'on avait dit tué au commencement de la révolution, était, dit-on, prêt à retourner - à Lahore, en compagnie de Lena-Singh, après un séjour temporaire chez le rajah de Puttilah. Lena-Singh pensa qu'il valait mieux ne pas traverser le Sutlej; il tourna Simkah, tandis qu'Uttur - Singh, avec quelques somars, continua sa course. Après qu'Uttur-Singh eut passé la rivière, il fut rejoint par un nambre considérable de troupes; bientôt Bac-Wair-Singh, le gouron et les princes Peshora et Cachemira-Singh formèren t une coalition avec lui, et cette bande de rebelles s'avança sur Lahore. Heera-Sing, ayant appris leurs intentions, envoya des troupes contre les insurgés et parvint à les disperser. Un combat out lieu à Nourungabad. Uttur-Singh et Cahemira-Singh furent tués, Bac-Wair-Lingh, refoulé avec ses troupes dans la rivière, se noya. Peshora-Singh s'enfuit. Cette victoire a donné lieu à de grandes réjouissances à Lahore. Il y a beaucoup de sheiks mécontens, à Lahore, à qui l'issue du combat n'a fait que peu de plaisir. Le fait le plus intéressant, dans cette affaire, est la croyance qu'a le gouvernement du sheik que les Anglais ont poussé Uttur-Singh à marcher sur Labore.

-Les frégates françaises la Sabine et la Sarcelle, sont arrivées, le 2 avril, à Singapore, elles attendront l'arrivée de l'ambassadeur français en Chine; les ambassades d'Amérique et de France sont organisées sur une grande échelle et leur visite coûtera cher à l'empereur de la Chine s'il veut absolument les -défrayer pendant leur séjour dans ses états. Dans le compterendu de l'ambassade de lord Macartney, il est dit que le gouvernament chinois a dépensé pour le personnel de cette ambassade

175,000 liv. sterl.

Nouvelles diverses.

Les nouvelles d'Italiesont loin d'annoncer le rétablissement du calme dans ce pays. Les exécutions n'ont pas arrêté l'agitation des esprits. A Bologne, quelques luttes partielles ont eu lien entre les habitans des faubourgs et les gendarmes. Il y a eu des arrestations des deux parts.

Le Saint Père a tenu le 22 juillet un consistoire, où plusieurs - évêques ont été instituer. Mgr. Carafa, archevêque de Béne-

-vente, y a été proma au cardinalat.

— Aucun des membres d'a cabinet grec n'a été réélu député. Nous avons dit que Maurocordato a echoué à Missolonghi, et que Trikupis n'a obtenu que quatre voix, dans la même ville. 文M. Rhodius et Lontidis, l'un ministre de la guerre, l'autre ministre de la justice, ont été également repoussés à Nauplie et à Patras. Il paraît que le parti de Colettis l'emporte décidément. La chambre des lords discute en ce moment un bill qui peut donner une idee des mœurs politiques de l'Angleterre. Il s'agit de la suppression des lois pénales portées contre les catholiques romains depuis Henri VIII, Édouard VI et Élisabeth. L'indifférence religieuse du XVIIIe siècle avait laissé tomber ces lois en désuétude: cependant les Anglais ont un si grand respect pour les immenses ruines amoncelées dans leur statutesbook, que ces dispositions législatives léguées par l'esprit persécuteur du XVI et du XVII siècle n'avaient point été abrogées. Les ca-the la les enx-mêmes ont poursuivi et conquis leur émancipation palitique avant de songer à faire rapporter les lois pénales qu'on ent pu encore, à la rigueur, feur appliquer. On a enfin compris cette année ce qu'il y avait à la fois de ridicule et d'odieux à les laisser subsister plus longtemps. Un membre catholique de la chambre des pairs, lord Beaumont, a proposé cette année un bill dans ce sens. Le chancelier lord Lyndhurst a enuméré lundi soir les vieilles lois qui seraient effacées par ce bill; la mesure ne rencontre guère d'opposition que sur les bancs des · évéques.

Les dernières nouvelles d'Haîti, reçues par les Etats-Unis, sont meilleures. Guerrier, vers la fin de juin, gouvernait à la satisfaction generale. Les affaires avaient repris. On parlait d'une amnistie qui pourrait ramener dans l'île les habitans qui

ot emigre dans ces derniers temps.

- On mande des bords du Niemen, 23 juillet : · Par suite d'une convention entre la Russie et la Chine, un désert artificiel s'étend le long de la frontière de Sibérie, vers la Mongolie chinoise sur une étendue de 500 milles géographiques. Co desert, qui a pour but d'empêcher réciproquement la déserres sujets russes et chinois, est d'une largeur de quelques milles des deux potés de cette vaste étendue sont des gardiens russes et chinois qui s'emparent de tous les individus qui cherchent à dépasser les frontières et les livrent aux autorités respectives. Pour faciliter la poursuite des déserteurs et afin de découvrir leurs traces avec moins de difficultés on répand au printemps sur toute la ligne des frontières une couche de sable parfallement unie, l'hiver les déserteurs sont découverts par la neige. Thest question d'entourer la frontière occidentale d'un semblable désert. Ce serait seus donte le meilleur moyen de mettre un terme à la contrebande. -uesting and some sett-

- Nous avons armoncé que le général Santa-Cruz avait été prisonnier au moment de franchir la frontière de Bolivie, où il était rappelé par un puissant parti. Informé de cette arrestation, le gouvernement chilien a envoyé à Moquegna où Santa-Cruz était détenu, une frégate et une corvette, avec une commission chargée d'obtenir, même à prix d'argent, que Santa-Cruz'lui fût remis. Les généraux péruviens Nieto, Castillo et Cisneros, qui étaient maîtres de la personne de Santa-Cruz, ont conclu ce honteux marché. Santa-Cruz a été vendu au prix de 2,000 onces d'or, (168,000 fr.), au gouvernement chilien qui craignait que son influence ne rendît à la confédération du Pérou et de la Bolivie une influence que le Chili redoute.

-Vendredi, vers dix heures du soir, un violent incendie s'est déclaré, à Bruxelles, rue des Grands-Carmes, coin de la Goutière, chez le sieur Dewite, négociant en huiles et en épiceries. Dewite, sa femme et leurs sept enfans étaient déjà couchés, quand des voisins apercurent le feu au premier étage : aussitôt ceux-ci se mirent en devoir de sauver les personnes: elles ont pu gagner, par le grenier, la fenêtre d'une maison voisine, hormis deux enfans, une jeune fille de 17 ans et un petit garçon de 10 ans, qui ont peri dans les flammes. On a retrouvé ce matin dans les décombres l'un des cadavres.

Le nouvel agent destructeur n aval.

La chambre des lords vient d'être saisie de la fameuse invention du capitaine Warner, par une motion de lord Ingestrie, tendant à demander communication des pièces de la correspondance qui a eu lieu entre le gouvernement et l'inventeur au sujet de l'offre faite par celui-ci de céder au gouvernement les terribles moyens de destruction qu'il possède. Lord Ingestrie fait l'historique de tous les désappointemens que le capitaine Warner a eu à éprouver depuis 1832, qu'il fit part de son invention au chef du cabinet d'alors jusqu'à ce jour où les expériences qu'il a faites ne peuvent laisser le moindre doute, au dire du noble lord, sur la réalité de sa découverte.

Lord Ingestrie nie que le capitaine ait demandé 400,000 livres sterling pour prix de son invention; it a voulu s'en rapporter à sir Robert Peel lui-même pour fixer la récompense qu'il lui conviendrait de demander au parlement pour le service que le capitaine Warner aurait rendu à son pays en lui cédant son dangereux secret. Lord Ingestrie termine son long exposé en suppliant la chambre et le gouvernement de s'occuper sériousement d'une affaire qui, selon lui, est de la plus haute importance pour l'Angleterre et de ne pas s'exposer à voir l'inventeur céder enfin aux sollicitations d'une puissance étrangère et lui vendre un secret dont l'Angleterre pourrait se repentir un jour de ne pas

Sir Robert Peel a appuyé la motion de lord Ingestrie; il déclare que son plus vif désir est que la chambre s'éclaire complètement sur cette affaire et qu'elle se prononce ensuite sur la question de savoir s'il y a lieu de traiter avec le capitaine Warner. Jusqu'à ce jour dit le très-honorable baronnet, les expériences faites par la capitaine n'ont que médiocrement réussi et les hommes spéciaux, qui, à plusieurs reprises, ont été chargés de les suivre, n'en ont pas été émer-

Le gouvernement a donné à M. Warner tous les moyens de faire ses expériences, mais il n'a pas voulu s'engager à rien payer avant d'avoir reçu un rapport complet et satisfaisant des hommes compétens. St le capitaine Warner n'a pas accompli toutes les expériences qui devaient faire juger de l'efficacité de sa découverte et de son utilité bien constatée, il ne doit s'en prendre qu'à

La chambre entend plusieurs autres orateurs dont quelques-uns tournent en ridicule M. Warner et son invention; un seul, M. Brotherton, invoque les principes d'humanité et de charité, chrétienne pour demander l'ordre du jour sur une motion dont le résultat pourrait être de jeter dans le monde un moyen terrible de destruction.

La motion est ensuite adoptée sans division.

Il résulterait donc des explications données à la chambre des communes par sir R. Peel et sir Ch. Napier que la prétendue invention du capitaine Warner n'est qu'une grossière mystification dont les moyens sont aujourd'hui parfaitement connus. Déjà sous le ministère Melbourne, M. Warner avait démandé sans cesse qu'on lui achetat son secret supposé, mais le gouvernement ne s'est pas laissé duper.

Reeds wordt door de ondergeteekenden de liefdadigheid en hulp van alle christelijke menschenvrienden, zonder onderscheid, dringend ingeroepen, ten behoeve van een van een talrijk gezin, die door eene hoogstgevaarlijke en aanhoudende ziekte is aangetast, welke eenige weken heeft geduurd, en daardoor zijn huisgezin tot een staat van groote behoefte ziet gebragt; de vader nog niet hersteld zijnde, werd de moeder, wier krachten door waken en hulp en bijstand waren uitgeput, mede door de ziekte aangetast; na weinige dagen de zoon, zijnde de moeder, na hevige folteringen en naamloos lijden te hebben uitgestaan, eindelijk aan de ziekte bezweken, zoodat de nog zwakke man het verlies van eene brave en dierbare echtgenoot, en de kinderen eene zorgdragende en geliefde moeder betreuren; de zoon nog hoog gevaarlijk ziek zijnde, werd een vierde klagende en reeds onder geneeskundige behandeling, en de andere huisgenooten door den hevigen brand en besmetting der ziekte, in eenen hoogstgevaarlijken toestand verkeerd; in één woord, de toestand van dat huisgezin is door de donkere en onpennaar diepe leidinge Gode 200 beklagenswaardig en boven alle beschrijving ellendig, dat zij ons aller medelijden verdient. Die gezind is deze geslagen wonden te helpen verzachten en de tranen der bedroefden te helpen droogen, gelieve zijne liefdegiften te zenden aan den boekverkooper P. C. DILL, Tweede Wagenstraat, T, 47 alhier, en bij den Heer J. G. LIEBNUR, gepensioneerd visiteur, aan den Molen , Voswijk , bij Monster, A , 147. De kleinste gift zal met dankbaarheid worden aangenomen en daarvan melding worden gemaakt.

Ter Heijde aan Zee , 24 Julij 1844. ARIE DUINDAM , Louwman. JANKEVIE, voerman N. VAN ALEENBERG, reeder van de visscherij.

AD. ZEEMAN, winkelier.

La préparation connue sous le nom de pommade de dupuythem et que cet illustre chirurgien avait composée dans le but de remèdier à la chute prématurée de la chevelure, vient par suite de nombreuses expériences, de recevoir une bien heureuse application: on peut aujourd'hui affirmer que les dames qui en feront usage pendant et après la grossesse, n'auront pas à regretter la perte si fréquente de la chevelure. - Dépôt chez M. Créman, coiffeur à La Haye; Kerckhof, à Amsterdam.

Théâtre-Royal-Francais. Jeudi 8 août. — (Représentation Nº 36.)

Les Martyrs.

On commencera à SEPT heures.

Op heden is bij Joh. Noman & zoon to Z.-Bommel van de pers gekomen en alom versonden:

Chants religioux, a l'usage du culte domestique, recueillis et appropriés à leur destination par J. B. ROELANTS, gr. 12°. 6461.

Dans la nuit du 27 au 28 Juillet est décédé subitement Mr. PHILIP FRÉDÉRIC TINNE , âgé de 71 ans 9 mois. La Haye , 1er Août 1844.

Cours des Fonds Publ

	·	
	COURS	1 (11) 72
	Int. 2 août.	
	Dette active 21 61 rd	61 7
•	Dito dito 3 -	74
4.0	Dito dito 5 -	100
	Dito des Indes 5 -	100 nm
	Dito dito 4	95
Pays-Bas	Syndicat 41 -	99 📆
- ing a-mast 1	Dito 31 -	4.3
1 Gr (1)	Societé de Commerce ! 41444	1444
-	Chemin de fer du Rhin	7110
•• • • •	Dito de Harlem	710
	Dito de Rotterdam —	
*********	Act. du lac de Harlem 5	1.00
	/Oblig. Hope & C: 17738 & 18185	1074
	Dito dito: 1828 & 1829 5 1	
and the second	Inscript au Grand Livre 6 -	73 ,
Russie	/Certificats au dito 6	
Russie	Dito inscriptions 1831 & T333 5	984
•	Emprunt de 1840 4	91
	Id. chez Stieglitz et Comp. 4 -	99 21
	Passive 5 -	114
6 3	Dette différée à Paris	I — 1
Espagne	Deferred	3%
g111 i 1	Deferred 5 20 g	20 74
	UDMERTIONS GOIL & COMP. D :	
Autriche	Dito métalliques 5	109 5
	Dito dito 3	
France	Inscriptions au Grand-Livre 3	
Pologne	Actions 1836 f	12.00
Brésil	Emprunt à Londres 1839.	الله وسيدا
IDI CSII.	Id. id. 1843	81 .
Portugal	Obligations à Londres 2; —	43 1
	any étaient sans affoires at sont rostée à 1	7, 88, 87,0

Nos fonds nationaux étaient sans affaires et sont restés à leurs coul Des fonds étrangers il s'est manifesté quelque activité dans les Portes à l'ouverture de la bourse étaient plus demandés. Cependant ils se encore au-dessous de leur dernier cours. Des fonds espagnols, à étaient offerts en baisse.

Cours de l'arg.: prèt à garantie 3 %; prel, 3; %; escompte 2; Derniers prix à 5 heures: 21 % 61; Société de Commèrce Atdoins 20;.

Bourge de Paris du 2 Août.

	int.	covas 1eraoût.	OUVERT
France	Cinq pour cent		121 20 81 80
; !	(Emprunt Ardoin	_ '	30 4
Espagne .)Anc. différé	=	
Naples	Passive	5 1	98.80
Pays-Bas.	. Dette active 2 🛊	·- :	
Belgique .	(Dette active	_	104
États-Unis	Banque beige	_	677 50
	s été sensiblement influence de		ا الله الله الله الله الله الله الله ال

bord à 81 95, ce fonds a fait 81 75, pour finir, demande, à 81 80. Le du Maroc et de Taïti sont le sujet des conversations.

Le 5 p. c. a fortement baissé sans qu'on ait donné aucun motif p réaction . de 50 c. à 121 20 fin courant et 121 10 comptant.

•	Du 3 Août.	Du 2 août.
France	(Cinq pour cent	1 120.30-4
Plance	Trois pour cent.	— 81 20.
•	Emprunt Argoin	
Espagne	Anc. différée sans	
rsheare.	Nouv. dito	
	(Passive	
Naples	Certificats Falconet	— 98 50 ,
Pays-Bas	Dette active	1 61 ¥
The second second	(Dette active 5	104
Belgique	`Dito 3	3 <i></i>
<u>.</u>	Banque beige	675 00
Etats-Unis.	Obligations de la Banque	- 1 - k

La bourse a été des plus animées aujourd'hui aur le bruit répanda é mencement de bombardement de Tanger, et sur les articles des feui glaises sur M. Pritchard , a Taïti. Le 3 p. c. avant l'ouverture du parque 80 55 et le premier cours du parquet 81 40 ; puis on est tombé rapide 81 15 et après de nombreuses fluctuations entre ce cours et 81 30 on 81 25 fin courant, c'est 55 c. de baisse sur hier.

Le 5 p. s été encore plus déprécié. Les vendeurs étaient nombreux ; d à 12025 comptant 12035 fin courant, soit 85 c. plus bas qu'hier,

La baisse des fonds français a réagi sur les fonds étrangers. Le 5 p. d. (1840) a perdu å à 105‡, 5 p. c. ancien 104, 5 p. c. (1842) 108½; bang Quifait du 2½ Hollandais à 61‡. L'emprunt romain a baissé de å p. c. La rente de Naples de 30 c. à 98 50. En fonds Espagnols on ne cote $3 \text{ p. c. a } 32_s^2$. Le $5 \text{ p. c. Portugais est a } 43_{\frac{1}{2}}$, $\frac{1}{4} \text{ p. c. moins bien qu'hiel}$ Bourse d'Anvers du 3 Août.

Métalliques, 5 % 113 4 A. — Naples, 5 % ». — Ardoins, 5 % 20 2 Dette différée ancien, ». — Passive, 5 % ». — Lots de Hesse, 67; A après la Bourse (2 - heures). Ardoins, 20 💤 A. — Coupons, 🖦

Bourse de Londres du 2 Août "3 % Cons. 99 3. — 2½ % Holl., 61 5. — 5 % a. — 5 % 401 3. (Emp.) ». — 4 % id. ». — Esp. 5 % 22 5. — Id. 3 % », — Port. → Id. 43 ½. (conv. 5 º/o ». — Russes, ».

Bourse de Vienne du 76 Juillet. Métalliques, 5 % 110 7. — Dito, 4 % 1002. — Dito, 3 de 1834, ». — Actions de la Banque 1606.

D'Amsterdam à La Haye.

D'A 8TI D4		BA	LF- LG.	HA	E . RLEN	DE LEN:	Voce-				Piet Y– Brug	W	AR-		IDE.	V.	DB 31 R- STIN,	A.
h.	m,	h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.	h
7	15		31		50	8	4	8	16	8	27	8	37	8	48	8	59	
10	39	10	16	10	35	10	49	11	· 1	11	12	11	22	17	33	11	44	1
1	x			1	30		44		54			i	1		20		31	7
4	30	4	46	5	5	5	19	5	31	5	42	5	52	6	. 3	6	14	bi
8	»	8	16	8				9	2	9	23	9	13	9	34	9	.45	1

De La Haye à Amsterdam. 💛

DE LA HAYE.	Vope :	DE Luide.	1,3	Gr- 1	* 'XER-	DE VOGE-	H ARTES	
h. m.	h. m.	h. m.	h: :n.	h. m.	h. m.	Mest mi	H. hor.	h. H.
7	7 19	7 34	7 41	7. 51	8 15	8	8 33	6 48
→9 45	10 4	10 19	10 26	10·36	10 50	10 59	11,17	11 32
12 45		1 18			1 40		2 3	
4 15	4 33	4 48	4 55	5 5	5 19	5 28	5 46	6 1
7 45	8 4	8 19	8 26	8 36	8 50	8 59	9 17	9 32